

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF!**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

Il est tombé de 5 à 25 mm au Sud de Vesoul et de 20 à 50 mm au Nord de Vesoul.

La pluie semble revenir cette fin de semaine avec peut-être des gros cumuls (> 60mm ?). La douceur reste d'actualité.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)

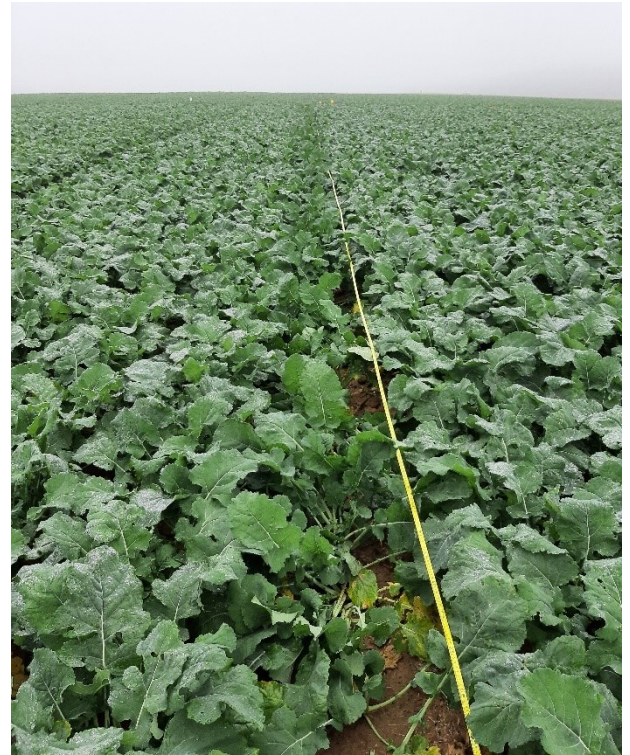




Stades et état des cultures

Les colzas sont bien développés, poussent encore et ne souffrent pas de faim d'azote. Avec la pluie, la douceur et la minéralisation dans le sol, ils vont poursuivre leur croissance !

Enormes colzas



Colza + fenugrec

Cette légumineuse pousse rapidement et on trouve les premières nodosités alors que le rhizobium n'est pas censé exister dans nos contrées. Avec les nodosités, l'usine à azote va se mettre en route ! Cela vaut de l'or au prix actuel de l'unité de N.



Pied de fenugrec. La floraison va bientôt débiter



Le colza envoie ses racines en surface pour s'abreuver des brouillards matinaux et se nourrir des éléments fertilisants.



Insectes – grosses altises et charançons du bourgeon terminal

Avec cette météo, les vols de charançons et grosses altises continuent.

Sur le terrain, comme l'an dernier à la même date, on observe les traces de présence de larves de grosses altises dans les pétioles des colzas. On peut déjà repérer les parcelles à risque potentiel. On trouve de 0% à 50% de pieds avec des galeries visibles. Et l'infestation larvaire atteint 0.5 larve par plante dans une parcelle.

La première ponte de charançon est observée sur un petit colza.

Galeries de larves d'altises



Lorsque vous voyez des galeries, vous pouvez casser le pétiole et observer les larves dans les pétioles des feuilles



Larve d'altise après test Berlese, on les reconnaît aux 2 extrémités noires. On trouve également beaucoup d'asticots



Première ponte de charançon sur petit colza. On ne trouve jamais de pontes sur gros colza.



Petit colza semé début septembre dévoré par les grosses altises – dans ce témoin qui n'a pas reçu de Boravi, il arrive à pousser quand même

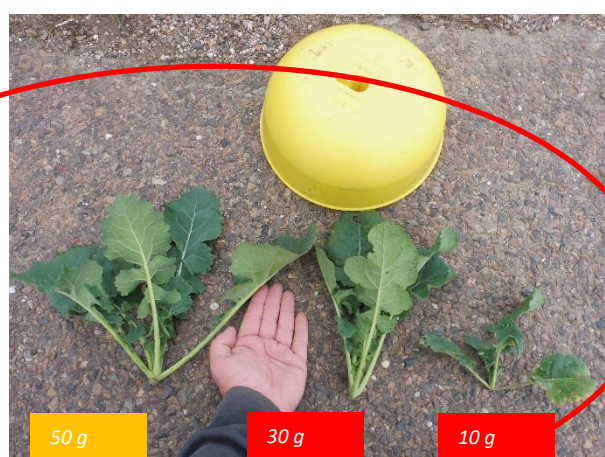
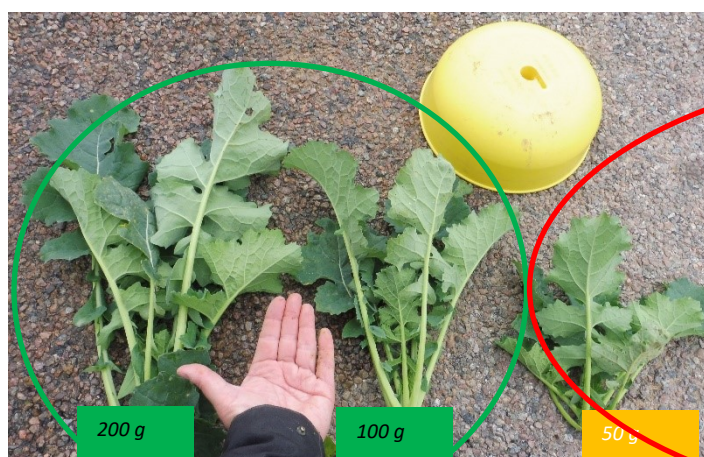


On y trouve déjà des larves d'altises



Conseil

Poids des pieds de colza en gramme



Gros colzas dont les feuilles mesurent plus de 2 mains. Ils ne risquent rien vis-à-vis des charançons

Petits colzas dont les feuilles mesurent moins de 2 mains. Un risque existe vis-à-vis des charançons

Quelle stratégie contre les coléoptères de l'automne (charançons et grosses altises) ?

- **sur petits colzas**, moins de 5-6 feuilles actuellement (les feuilles mesurent moins de 2 mains), un risque existe. Prévoir un insecticide homologué (lambda-cyhalothrine) contre le charançon du bourgeon terminal **dès que possible**.
Pour celles et ceux qui ont encore à disposition du **Boravi Wg**, cet insecticide devra être utilisé avant le 1^{er} novembre :
 - o soit dès que possible contre le CBT
 - o soit autour du 1^{er} novembre pour lutter contre les larves de grosses altises.

Les autres insecticides (Trebon, Mavrik, Mandarin) sont peu efficaces sur grosse altise et sur charançon du bourgeon terminal.

- **sur gros colzas**, > à 7 feuilles actuellement (les feuilles mesurent plus de 2 mains), pas de risque vis-à-vis des charançons et grosses altises. **Traitement inutile**.
Cependant, pour celles et ceux qui ont encore à disposition du Boravi Wg, cet insecticide devra être utilisé avant le 1^{er} novembre et pourra être utilisé contre les premières larves de grosses altises (ce sont les plus nuisibles !). Attendre les prochains bulletins.

Un grand nombre de parcelles n'ont toujours pas reçu d'insecticides ! Les colzas bien développés cet automne ne nécessiteront pas d'intervention sauf si les infestations en larves d'altises observées courant novembre sont préoccupantes.

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !

Vous pourrez débiter les Berlèse début novembre pour avoir une idée des infestations dans vos parcelles

Comment procéder ?

- couper 10 pieds de colzas au ras du sol sans la racine, conserver tous les pétioles des feuilles
- enlever la partie verte des feuilles pour ne laisser que la base des pétioles.
- disposer les plantes sur une grille posée sur un récipient **sans liquide**
- laisser sécher à environ 18-20°C pendant 8-10 jours.
- Vider le contenu de la cuvette sur une feuille blanche
- Compter à la loupe les larves, elles sont minuscules lorsqu'elles sont sèches (0.5 à 2 mm)



DESHERBAGE

Conseil

Les spécialités [KERB](#) ou [IELO](#) pourront être positionnées avant des pluies significatives d'octobre à décembre. En cas de fortes infestations de graminées, vulpins ou ray-grass, un passage d'anti graminée foliaire suivi d'un passage de [propyzamide](#) permettra d'obtenir une efficacité correcte.
Sur zones de captage, limiter au maximum l'usage du [propyzamide](#).

Désherbage des colzas associés : Voir bulletin N° 28



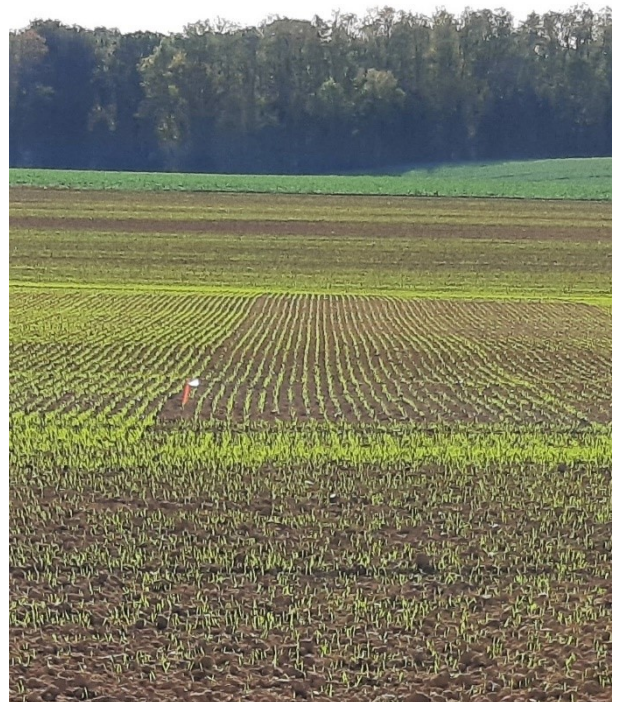
Stades et état des cultures

Les blés poussent très vite avec cette météo tropicale.
Les semis de fin septembre sont à 3 feuilles – début tallage
Les semis du 5-6 /10 ont une feuille.
Les semis du 12-13/10 pointent.

Blé ACS semé fin septembre avec levée spontanée de fénugrec



Blé semé 6/10



Blé semé 10/10



Dégâts de sangliers



Désherbage blé

Levée de folle avoine avant levée du blé. Elle sera désherbée au printemps



Vulpins développés avant semis de blé (précédent tournesol). Une destruction chimique peut être envisagée si semis sans labour avant la pluie.



Intervenir tôt avec les herbicides racinaires pour garantir de bonnes efficacités !

Et il faut intervenir très tôt car les graminées poussent très vite !

Si ce n'est pas encore fait, prévoir un désherbage avant la pluie.

Sur les derniers semis, une application de prélevée ou au stade 1 feuille pourra être envisagée avant la pluie sur les parcelles à problèmes graminées.

Les spécialités type [DEFI](#), [TROOPER](#), [CONSTEL](#), [MAMUT](#) peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée, pointant ou 1 feuille et plus.

[FOSBURI](#) est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue [FUGA DELTA](#) est autorisé en prélevée.

Sur les premiers semis de fin septembre non désherbés et sur zones ou parcelles très infestées de vulpins, raygrass, ou bromes prévoir des mélanges du type :

[FOSBURI](#) 0.3 à 0.5 L/ha + [DAIKO](#) 2 L/ha + Huile 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass) ou

[FOSBURI](#) 0.3 à 0.5 L/ha + [LEVTO](#) 0.25 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass) ou

[FOSBURI](#) 0.3 à 0.5 L/ha + [MONITOR](#) 0.025 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (bromes) ou

[FOSBURI](#) 0.3 à 0.5 L/ha + [ABAK](#) 0.15 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass - bromes)

Sur les zones de captage :

- Les spécialités à base de [chlortoluron](#), [flufenacet](#) ou DFF sont à éviter.
- Si très peu de graminées, désherber au printemps.



Attention aux applications de pleines doses de [Mateno](#) en prélevée sur sols filtrants, de gros cumuls de pluie sont à nouveau annoncés.



"Vous devez désherber des parcelles sur une aire d'alimentation de captage, assurez-vous de réduire au maximum le risque de transfert des herbicides vers les captages". Eviter de désherber si gros cumuls de pluie.

Limaces

Surveillez les parcelles fraîchement semées en cas de pluie.

Insectes

Le risque **puçerons** reste actuellement très faible, ils sont très rares dans les céréales semées fin septembre.



Cicadelles : avec les températures actuelles, un petit flash-back sur cet insecte semble nécessaire.

Les dernières attaques significatives dues aux cicadelles datent de l'automne 2018.

Les virus transmis à l'automne provoquent au printemps des symptômes appelés « pieds chétifs », aussi bien sur blé que sur orge. Les dégâts sur orge sont moins graves que sur blé.

On a observé des dégâts essentiellement dans les parcelles qui ont levé début octobre et dans une moindre mesure pour des levées du 15 octobre. Les levées de novembre n'étaient pas concernées. Le chaud et l'absence d'eau de l'été 2018 ont permis à cet insecte de se multiplier et d'être présent parfois en grandes quantités dans les parcelles. Les zones de parcelles qui ont levé tôt (levée très hétérogène due à la sécheresse) ont parfois concentré les insectes et provoqué davantage de symptômes.

Dans les attaques les plus sévères observées en Haute-Saône, on arrive au maximum à 25% de pieds touchés.

Au-dessous de 25% de pieds virosés, les impacts sur le rendement sont plutôt faibles puisque les pieds sains contigus aux pieds malades prendront le dessus et compenseront.

On a cependant pu observer différents niveaux de contaminations qui se sont déclarés tout au long de la croissance des blés.

Pieds chétifs sur blé
SD précédent soja
Zéro insecticide

Pas de pieds chétifs
SD précédent colza
Zéro insecticide

Sur cette parcelle, l'effet précédent est significatif. Le soja présent jusqu'au semis du blé a certainement servi de réservoir à cicadelles

Pieds chétifs sur orge
Un insecticide a été fait... mais trop tard



Pieds chétifs sur blé
Un insecticide a été fait... mais trop tard



C'est au stade pointant que la céréale est la plus sensible et l'insecticide est toujours réalisé trop tard.

Les semis clairs sont des facteurs aggravants car chaque pied concentre davantage d'insectes.

La présence de plantes relais dans ou à côté de la parcelle (précédent soja, repousses de céréales (blé / blé), proximité ou semis dans des légumineuses pérennes, absence de travail du sol...) sont des facteurs qui augmentent le risque cicadelle.

Dans ce cas, pour celles et ceux qui souhaitent **lutter chimiquement** contre cet insecte, l'insecticide devra être appliqué avant la levée de la céréale, trois ou quatre jours après le semis pour « nettoyer » la parcelle.

La cicadelle est un insecte totalement imprévisible et l'analyse du risque est extrêmement compliquée. Elle n'est nuisible en Bourgogne Franche-Comté qu'une année sur 20 et dans moins de 5% des parcelles.

Raisonnement du risque cicadelle et puceron :

- **Céréale semée fin septembre avec ou sans nettoyage insecticide avant la levée. Les céréales ont levé pendant une période humide et fraîche, peu favorable aux cicadelles. Les céréales actuellement au stade 3 feuilles, début tallage sont moins sensibles aux cicadelles. L'infestation en pucerons est actuellement très faible.**
➡ **Risque insectes d'automne faible.**
- **Céréale en cours de levée, levée homogène, implantée avec travail du sol, pas de résidus végétaux. Les pucerons sont absents.**
➡ **Risque insectes d'automne faible.**
- **Céréale en cours de levée (pointant à 1 feuille), levée homogène, implantée sans travail du sol, beaucoup de résidus végétaux, semée derrière récolte récente de soja ou dans de la luzerne, bordure à proximité de luzerne ou trèfle.**
➡ **Risque cicadelle moyen à élevé. Cependant la période chaude et ensoleillée ne durera pas très longtemps. La pluie est annoncée à partir de jeudi.**

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !



ORGE

Stades et état des cultures

Idem blé.

Désherbage orge

Les solutions anti graminées de printemps ne sont plus efficaces ni sur vulpins, ni sur ray-grass. Il semble nécessaire de miser sur les herbicides racinaires en cas de fortes infestations et de semis précoce de fin septembre. Dans ce cas, prévoir des doubles applications prélevée puis post levée.

Sur les semis qui viennent d'être réalisés une seule application de racinaires peut être suffisante.

Si ce n'est pas encore désherber, le faire avant la pluie.

Levée de vulpins en cours sur cette orge. A désherber rapidement avec mélange du type Trooper 2.2 + Fosburi 0.2



Raygrass au stade 2-3 feuilles, ils ont déjà reçu 2 applications d'herbicides racinaires



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

Semer à partir du 20 octobre et jusqu'au 15 novembre environ. Semer épais aux alentours des 400 grains / m².

Les désherbages au semis sensibilisent les orges au gel.

Les graminées sont majoritairement levées : un désherbage avec glyphosate avant semis suffira.

Voir bulletin Agrosaône N°31.



MAIS

Récoltes

Les récoltes sont bien avancées.

Pas simple les récoltes de maïs en surmaturité et fracassés



Attention au risque fusa en mai 2023 si implantation de blé derrière ce maïs fusarié (cannes rose).

Eviter au maximum les implantations de blé derrière maïs, cela coute cher en azote et en fongis. Il est encore possible de semer de l'orge d'hiver ou de l'orge de printemps.



COUVERTS, CIVE, Luzerne , trèfle, prairies

Couverts

Les couverts de la mi-août continuent de pousser – laissons la photosynthèse et les usines à azote fonctionner, récupérons tous les éléments fertilisants disponibles dans les parcelles tant que la météo est clémente !



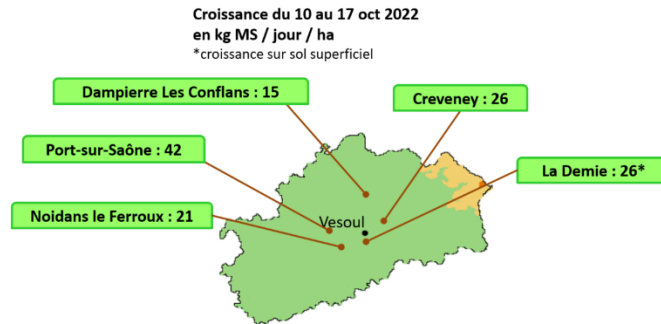


Le coin de l'herbe

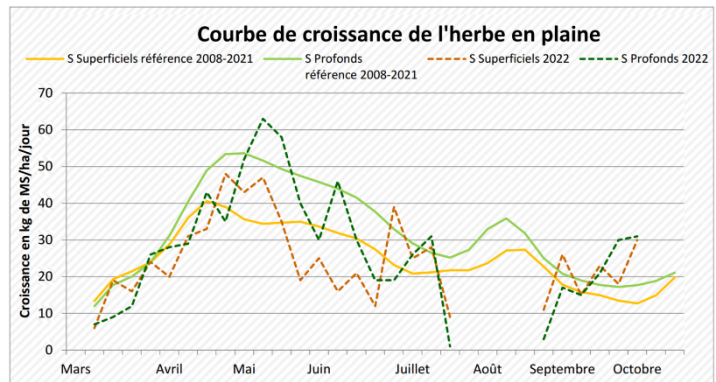
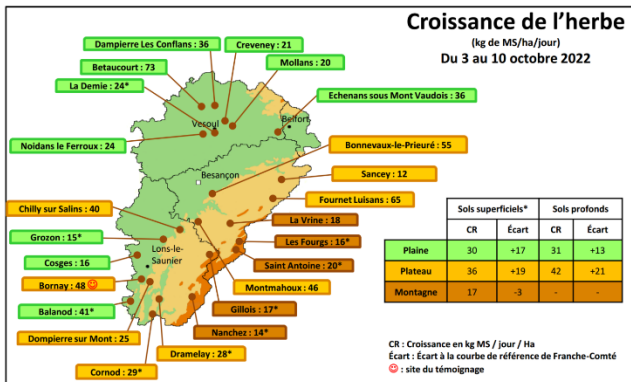
Les conditions météo sont encore très favorables à la pousse de l'herbe mais **attention à la portance des sols** au pâturage ! Diminuez le chargement instantané en augmentant la surface disponible ou en changeant plus régulièrement les animaux de paddock !

Une prairie abîmée cet automne c'est un stock d'herbe pénalisé l'année prochaine !

Croissances d'herbe de cette semaine sur les sites mesurés par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône :



Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2022.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le **28^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Pour cet épisode nous revenons en Haute-Saône au GAEC de la montée qui nous explique comment le pâturage d'automne (même avec 160 VL !) lui fait économiser du fourrage !

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr

Logo: Groupe Herbe Franche-Comté

Text: Votre rendez-vous herb'domadaire !

Radio "Prairies" La radio qui vous parle d'herbe !

Saison 2

Logos: REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHERIE, MAIRIE DE HAUTE-SAONE



- **Le mercredi 7 décembre 2022 – journée complète**
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Autoreille**



- **Le vendredi 9 décembre 2022 – Matinée**
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Esprels**



Nouvelle PAC : calendrier des réunions d'information Par communiqué DDT - 17 octobre 2022

Les réunions sont programmées :

Mardi 8 novembre de 14h à 16h30 à Saint-Sauveur – salle polyvalente, rue Jules Michelet

Mercredi 9 novembre de 9h30 à 12h à Gevigney – salle de convivialité, rue Maladière

Jeudi 10 novembre de 9h30 à 12h à Colombe-les-Vesoul – salle des fêtes, chemin des écoliers

Mardi 15 novembre de 9h 30 à 12h à Lure – salle des fêtes (espace du Sapeur), rue du Docteur Deubel

Vendredi 18 novembre de 9h30 à 12h à Chargey-les-Gray – salle polyvalente, rue des prés

<https://hautesaoneagricole.agri-info-nordest.fr/vie-professionnelle/nouvelle-pac-calendrier-des-reunions-dinformation>

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

